

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

28 & 29 Novembre 2011 – 2 jours – 14 heures de formation

DATES & HORAIRES : Lundi 28 & Mardi 29 Novembre 2011 / de 9h00 à 18h00

LIEU : CFAA / 308 avenue Thiers / 33100 BORDEAUX
Accès tramway Ligne A - station GALIN / parking à proximité

TARIFS TTC :

Adhésion annuelle : **15€ Net** (le CFAA n'est pas assujetti à la TVA)

Frais d'inscription : Plein tarif : **660€ Net**

Architectes inscrits depuis moins de 2 ans : **330€ Net**

Prise en charge sur dossier FIF-PL / Libéraux - *Prise en charge intégrale OPCA-PL / Salariés*

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- > Assimiler les éléments réglementaires spécifiques aux marchés de travaux.
- > Assister le maître d'œuvre dans les marchés de travaux dans un esprit de partenariat.
- > Apprendre par la pratique le suivi d'un marché de travaux afin d'éviter d'éventuels écueils.

FORMATEUR

Jacques TARTROU / Responsable service achats marchés publics - Ville de Floirac (33)

PUBLIC-CIBLE & PRÉ-REQUIS

Architectes
Salariés d'agences d'architecture
Paysagistes
Maîtres d'ouvrages

PROGRAMME DE LA FORMATION

> **Le contexte réglementaire des marchés de travaux – le droit international, européen, national**

L'organisation mondiale du commerce, l'accord sur les marchés publics.

Les directives et règlements européens.

Le code des marchés publics (Décret n° 2006-975 du 1er août 2006) et les textes réglementaires pris en vertu du code.

Le Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (Décret n° 76-87 du 21 janvier 1976) CCAG TVX.

> **Le dossier de consultation du marché de travaux – analyse des différentes clauses**

L'avis d'appel public à la concurrence (AAPC).

L'acte d'engagement.

Le cahier des clauses administratives particulières.

Le cahier des clauses techniques particulières.

> **Le choix de l'attributaire**

La notion d'offre économiquement la plus avantageuse.

Les critères propres aux marchés de travaux : qualifications, environnement durable, coût global, clauses sociales, la valeur technique.

La pondération et ses méthodes d'application.

> **Exécution des marchés de travaux**

Fonctionnement du marché, rôle du maître d'œuvre, du pouvoir adjudicateur, de l'entreprise, notion d'ordre de service.

> **L'exécution financière**

Les prix (formes et variations).

Les règles du paiement du projet de décompte au décompte général et définitif.

Les délais de paiement et le calendrier de mise en œuvre.

Les avances et les nouvelles règles issues de la réforme.

> **La fin du marché**

La réception des travaux.

Les garanties contractuelles et légales.

> **Le règlement des litiges**

Les voies contractuelles (art. 50 du CCAG).

Le règlement amiable.

> **Analyse d'un AAPC, d'un RC, d'un CCAP**

> **Exercices**

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, du suivi financier du marché de travaux, des opérations de réception, du calcul des pénalités de retard.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription à une formation professionnelle doit faire l'objet d'un document écrit, signé par l'employeur du participant, sous la forme d'un bulletin de préinscription ou d'une confirmation écrite sur papier entête de l'entreprise.

La demande d'inscription doit comporter :

- Le nom et prénom du participant.
- Les coordonnées précises de l'entreprise (e-mail, adresse, téléphone, numéro de SIRET).
- Le destinataire de la facture et ses coordonnées (si différent).
- L'adresse email d'envoi de la convocation et des pièces administratives du dossier d'inscription lorsqu'elle est différente de celle du destinataire de la facture.
- Un chèque global (libellé à l'ordre du CFAA), correspondant aux frais d'inscription (encaissement à la fin du stage). **L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement.**
- Un chèque de 15€ correspondant aux frais d'adhésion annuelle pour l'agence.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

A réception du bulletin d'inscription accompagné des chèques de règlement, nous vous transmettrons par email l'ensemble des documents et pièces administratives correspondant au dossier complet :
(À joindre au dossier de prise en charge)

- Convention de stage.
- Programme détaillé des journées de formation.
- Factures acquittées des frais d'inscription et d'adhésion.
- Formulaires de demande de prise en charge FIF-PL (libéraux) et OPCA-PL (salariés).

Quelques jours avant le début du stage, le CFAA vous adressera par email une convocation confirmant les dates, les horaires et le lieu de formation, ainsi que les modalités pratiques d'accès.

À l'issue du stage, une attestation de formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction seront transmis par email au participant.

REPORT / ANNULATION

Les demandes d'annulation devront être formulées par écrit.

Elles donneront lieu à un remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrés avant le stage.

En cas de désistement inférieur à 10 jours ouvrés ou en cas d'absence totale ou partielle au cours du stage, ce dernier est payable en totalité.

Des rattrapages seront proposés sur la session suivante, dans la limite des places disponibles.

Le CFAA se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session si le nombre d'inscription est insuffisant.

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

À retourner par courrier complété et accompagné des chèques de règlement
(Frais d'inscription + adhésion annuelle de l'agence)

> STAGE

Intitulé : MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Dates : 28 & 29 NOVEMBRE 2011

Tarifs TTC :

Adhésion annuelle : **15€ Net** (le CFAA n'est pas assujetti à la TVA)

Frais d'inscription : Plein tarif : **660€ Net**

Architectes inscrits depuis moins de 2 ans : **330€ Net**

Prise en charge sur dossier FIF-PL / Libéraux - *Prise en charge intégrale OPCA-PL / Salariés !!*

> PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Tél :

Email :

Fonction :

Activité :

- Architecte libéral
- Architecte salarié
- Collaborateur architecte
- Collaborateur non architecte
- Assistant administratif
- Paysagiste
- Bureau d'études techniques
- Bureau de contrôle
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Autres

> ENTREPRISE

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél : **Fax :**

Email :

Responsable formation :

Personne procédant à l'inscription :